

Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2017 de la SA Jacques BOGART

Résultat des votes

L'Assemblée Générale Mixte de la SA Jacques BOGART s'est tenue le 29 juin 2017.

Les actionnaires présents, représentés ou ayant adressé, dans le délai prescrit, des formulaires de vote par correspondance, possédaient **14.752.179 actions** sur un total de **15.675.021 actions**, soit **28.550.638 voix** sur un total de **29.456.086 voix**. Il est à signaler qu'à la date de l'Assemblée Générale Mixte, la société détenait elle-même 17.614 actions, sans droits de vote.

Le résultat des votes exprimés sur chacune des résolutions est détaillé ci-après.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

1^{ère} résolution

Respect des dispositions légales, réglementaires et statutaires concernant la convocation et l'information des actionnaires

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

2^{ème} résolution

Approbation des comptes annuels

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

3^{ème} résolution

Approbation des comptes consolidés

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

4^{ème} résolution

Affectation et répartition du résultat de l'exercice

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

5^{ème} résolution

Distribution de dividendes

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

6^{ème} résolution

Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

adoptée par 28.078.701 voix sur un total de 28.550.638 voix.

7^{ème} résolution

Présentation des rapports sur le fonctionnement du Conseil et les procédures de contrôle interne

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

8^{ème} résolution

Quitus aux administrateurs

adoptée par 28.440.638 voix sur un total de 28.550.638 voix.

9^{ème} résolution

**Approbation de la politique de rémunération applicable
aux dirigeants mandataires sociaux**

adoptée par 28.326.501 voix sur un total de 28.550.638 voix.

10^{ème} résolution

**Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de l'achat par la Société de ses
propres actions conformément à l'article L 225-209 du Code de Commerce)**

adoptée par 28.236.501 voix sur un total de 28.550.638 voix.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

11^{ème} résolution

**Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider, soit
l'émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs
mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou donnant droit à un titre de
créance, soit l'incorporation au capital de bénéfices, réserves ou primes**

adoptée par 28.326.501 voix sur un total de 28.550.638 voix.

12^{ème} résolution

**Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider l'émission
d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital ou
donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription sans
indication de bénéficiaires et par offre au public**

adoptée par 27.999.676 voix sur un total de 28.550.638 voix.

13^{ème} résolution

**Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration, à l'effet de décider,
l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au
capital ou donnant droit à un titre de créance, par placement privé et dans la limite de 20% du
capital social par an**

adoptée par 28.033.616 voix sur un total de 28.550.638 voix.

14^{ème} résolution

**Délégation de compétence à conférer au Conseil d'administration à l'effet de décider,
l'émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au
capital ou donnant droit à un titre de créance, avec suppression du droit préférentiel de
souscription des actionnaires au profit de catégories de bénéficiaires**

adoptée par 27.909.676 voix sur un total de 28.550.638 voix.

15^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration, à l'effet d'augmenter le nombre de titres émis conformément aux dispositions de l'article L 225-135-1 du Code de Commerce, en cas de mise en œuvre des délégations de compétence visées aux quatre résolutions précédentes avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription selon le cas

adoptée par 28.196.316 voix sur un total de 28.550.638 voix.

16^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue de procéder à l'attribution gratuite d'actions

adoptée par 28.196.316 voix sur un total de 28.550.638 voix.

17^{ème} résolution

Fixation du plafond global des autorisations d'émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital applicables et de valeurs mobilières représentatives de créances

adoptée par 28.374.928 voix sur un total de 28.550.638 voix.

18^{ème} résolution

Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration, à l'effet de décider une augmentation du capital en numéraire réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 du Code de Commerce et L 3332-18 et suivants du Code du travail, avec suppression du droit préférentiel de souscription réservée au profit des salariés de la Société

rejetée par 27.593.918 voix sur un total de 28.550.638 voix.

19^{ème} résolution

Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social de la Société par voie d'annulation d'actions

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

20^{ème} résolution

Pouvoirs pour les formalités

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

21^{ème} résolution

Démission d'un Commissaire aux comptes titulaire

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

22^{ème} résolution

Démission d'un Commissaire aux comptes suppléant

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

23^{ème} résolution

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes titulaire

adoptée à l'unanimité des actionnaires.

24^{ème} résolution

Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant

adoptée à l'unanimité des actionnaires.